



BERGER

Autres dénominations : agent d'élevage ovin



Mission

Le berger assure la conduite et la surveillance d'un troupeau d'ovins et lui dispense des soins si nécessaire, pour le compte d'un ou plusieurs éleveurs. Il réalise éventuellement la transformation fromagère.

Activités



Le berger surveille et conduit le troupeau :

- Il observe l'état général et le comportement du troupeau.
- Il organise, le parcours qu'il empruntera avec le troupeau lors de l'estive (pâturage de montagne où séjournent les animaux en été).
- Il dresse et utilise le ou les chiens pour la conduite du troupeau.
- Exceptionnellement, il peut être amené à assurer l'agnelage (mise bas des brebis).
- Il apporte les soins aux bêtes (plaies, sutures, piqûres...).



Le berger entretient les équipements de l'estive et organise sa vie quotidienne :

- Il prévoit et commande l'outillage pour les travaux de maintenance.
- Il exécute les travaux de réparation.
- Il nettoie le matériel et les équipements.
- Il prévoit son équipement personnel et son alimentation.

Le berger produit le fromage :

- Il assure la traite des brebis.
- Il réalise la transformation fromagère.

- Il nettoie le matériel de traite et de transformation.
- Il affine et conserve le fromage.
- Il prépare le fromage pour le transport.

Conditions d'exercice

Définition : Dans les élevages intensifs, le berger s'occupe d'un troupeau dans un espace clôturé et, dans certains cas, le troupeau reste à demeure en bergerie. Dans les élevages traditionnels, le berger dresse les chiens.

Le berger travaille pour le compte d'un ou plusieurs éleveurs, auprès d'un service de remplacement, de groupements pastoraux ou de collectivités locales. Il remplit ses missions accompagné d'un chien. Il est responsable du troupeau l'été et exerce souvent un autre métier l'hiver (en station de sports d'hiver par exemple). Son travail, physique, nécessite d'être endurant face aux nombreux kilomètres à parcourir.



Compétences et qualités

Le berger connaît le comportement de l'animal, sait établir un diagnostic (parasitisme, maladies...) et traiter les premières urgences. Il est capable de mener un troupeau et fait preuve d'un grand sens de l'observation. Autonome, il s'adapte au milieu montagnard dont il a les connaissances. Il sait ainsi s'orienter, lire une carte et apprécier le potentiel fourrager d'une estive. Enfin, il dispose de compétences techniques en transformation fromagère.

Formation

- BEPA Conduite de productions agricoles, spécialité productions animales
- Brevet Professionnel Agricoles Travaux de la production animale, spécialité Elevage de ruminants
- Certificat de spécialisation Conduite de l'élevage ovin
- Bac pro Conduite et gestion des exploitations agricoles : productions animales
- Titre homologué Berger vacher pluriactif

Perspectives d'évolution

Le berger, s'il développe ses connaissances techniques et des capacités de gestion, pourra choisir de s'installer en tant qu'éleveur ovin, en complétant son cursus par un Brevet Professionnel Responsable d'exploitation Agricole BPREA, ou en tant que berger sans terre, c'est à dire en étant propriétaire uniquement des bêtes.

TÉMOIGNAGE



BOUTY Marie

*Berger salarié transhumant
Barcelonnette (04)*

Quel est votre parcours professionnel ?

Je ne suis pas d'origine agricole. J'habitais un petit village des Alpes de Haute Provence et je voyais passer chaque année les éleveurs transhumants. Un jour, je les ai suivis en alpages. En 2001/2002, j'ai suivi la formation de berger transhumant salarié du CFPPA. Je voulais avoir un complément de

formation concernant les questions de pathologies animales. J'exerce depuis le métier de berger l'été en alpages, puis à l'automne pour l'agnelage.

Quelles sont vos responsabilités ?

Quand l'éleveur m'embauche, il me confie son cheptel, c'est à dire son capital, ce qui est une responsabilité énorme. Il faut ramener les bêtes en bon état et si possible le même nombre que lors de l'arrivée en alpages. Je dois également gérer les alpages le mieux possible, pour que l'herbe grossière ne l'envahisse pas et que l'herbe fine repousse l'année d'après.

Je résume le métier de berger en trois mots : anticipation, observation et patience.

L'hiver et le printemps, je pars travailler dans des équipes de tonte, essentiellement à l'étranger : Espagne, Nouvelle-Zélande, Australie...



Pour en savoir +

Consulter

- les fiches ROME n° 41 121 et n° 41 123 du Pôle emploi (www.pole-emploi.fr),
- la fiche éleveur de l'ONISEP (www.onisep.fr)
- la fiche n° 2.131 du CIDJ (www.cidj.com).

